



DÉPARTEMENT
des
ALPES-MARITIMES
ARRONDISSEMENT DE GRASSE

REPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Egalité Fraternité

VILLE D'ANTIBES

EXTRAIT

NOMBRE DES MEMBRES
DU CONSEIL MUNICIPAL

Légal	En exercice	Présents	Procurations	Absent(s)
49	49	33	16	0

du Registre des délibérations du Conseil municipal

SEANCE du jeudi 22 décembre 2016

OBJET : 12-1 - DOMAINE PUBLIC - SINISTRES ET DEGATS - RECOUVREMENT AUPRES DES TIERS RESPONSABLES OU DE LEURS ASSUREURS

Le jeudi 22 décembre 2016 à 15h30,

Le Conseil municipal, suite à la convocation de Monsieur le Maire en date du 15/12/16, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. Jean LEONETTI, Maire, Député des Alpes-Maritimes.

Présents :

M. Jean LEONETTI, M. Eric PAUGET, Mme Simone TORRES-FORET-DODELIN, M. Jacques GENTE, M. Patrick DULBECCO, M. Eric DUPLAY, Mme Angèle MURATORI, M. Yves DAHAN, M. André-Luc SEITHER, Mme Khéra BADAoui, Mme Anne-Marie DUMONT, Mme Anne-Marie BOUSQUET, Mme Françoise THOMEL, Mme Jacqueline DOR, Mme Jacqueline BOUFFIER, M. Henri CHIALVA, M. Alain CHAUSSARD, M. Marc FOSSOUD, M. Michel GASTALDI, M. Bernard MONIER, M. Gérald LACOSTE, M. Jacques BARTOLETTI, M. Bernard DELIQUAIRE, M. Hassan EL JAZOULI, Mme Vanessa LELLOUCHE, Mme Alexandra BORCHIO-FONTIMP, M. Matthieu GILLI, Mme Agnès GAILLOT, Mme Anne CHEVALIER, M. Lionel TIVOLI, M. Louis LO FARO, Mme Michèle MURATORE, Mme Cécile DUMAS

Procurations

M. Serge AMAR à M. Eric DUPLAY
M. Audouin RAMBAUD à M. Eric PAUGET
Mme Marina LONVIS à Mme Angèle MURATORI
M. Patrice COLOMB à M. Bernard MONIER
Mme Nathalie DEPETRIS à Mme Anne-Marie BOUSQUET
Mme Martine SAVALLI à M. Yves DAHAN
Mme Marguerite BLAZY à M. Jean LEONETTI
Mme Cléa PUGNAIRE à M. Patrick DULBECCO
Mme Carine CURTET à M. Gérald LACOSTE
Mme Sophie NASICA à Mme Vanessa LELLOUCHE
Mme Rachel DESBORDES à Mme Agnès GAILLOT
M. Mickael URBANI à Mme Alexandra BORCHIO-FONTIMP
Mme Alexia MISSANA à Mme Simone TORRES-FORET-DODELIN
M. Tanguy CORNEC à M. Lionel TIVOLI
M. Marc GERIOS à M. Louis LO FARO
M. Pierre AUBRY à Mme Michèle MURATORE

Absents :

Les Conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, il a été procédé à la nomination d'un Secrétaire pris dans le sein du Conseil.

Mme BORCHIO-FONTIMP, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné(e) pour remplir ces fonctions qu'il (elle) a acceptées. Le Rapporteur expose à l'Assemblée :

0 Original

0 Expédition certifiée conforme
Pour le Maire

N°Enregistrement :

31146

Certifié exécutoire compte tenu de

l'affichage en Mairie,

Le 28 DEC. 2016

Et de la réception en Sous-Préfecture,

Le 30 DEC. 2016

Pour le Maire,



A. CLAVERIE
Directeur

12-1 - DOMAINE PUBLIC - SINISTRES ET DEGATS - RECOUVREMENT AUPRES DES TIERS RESPONSABLES OU DE LEURS ASSUREURS

Commission(s) : FINANCES - RESSOURCES - MOYENS GENERAUX - NTIC

La Commune s'est trouvée engagée dans différents sinistres et dégâts au domaine public pour lesquels elle récupère auprès des tiers responsables ou de leurs assureurs la somme de 4 360,14 € (quatre mille trois cent soixante euros et quatorze cents).

S'il appartient à Monsieur le Maire d'accepter, sur le fondement de l'article L. 2122-22 6° du Code général des Collectivités territoriales, les indemnités de sinistre afférentes aux contrats d'assurance qu'il passe, le Conseil municipal reste compétent pour accepter les indemnités perçues en vertu des recours exercés directement par la Commune auprès des tiers responsables ou de leurs assureurs.

N° Dossier	Date du sinistre	Objet du Sinistre	Montant en Euros
2015/135	14/07/2015	Dégâts au domaine public VA (ENTRETIEN CHAUSSEES) C/JENDRASZEK Alexandre	490.46 €
2015/168	07/09/2015	Dégâts au domaine public VA (ENTRETIEN CHAUSSEES) C/SILVA Cyril	102.96 €
2015/250	28/10/2015	Dégâts au domaine public VA (ECLAIRAGE PUBLIC) C/MIGLIERINA Enzo	1 975.72 €
2015/278	11/12/2015	Dégâts au domaine public VA (ENTRETIEN CHAUSSEES) C/STE FRAIKIN ASSETS	88.92 €
2016/120	04/05/2016	Dégâts au domaine public VA (MULTI ACCUEIL LES TERRASSES) C/MELANO Olivia	532.80 €
2016/122	20/05/2016	Dégâts au domaine public VA (ENTRETIEN CHAUSSEES) C/STE SUDELEV	51.48 €
2016/146	18/06/2016	Dégâts au domaine public VA (ENTRETIEN CHAUSSEES) C/ALVADO Candie	88.92 €
2016/159	03/07/2016	Dégâts au domaine public VA (ENTRETIEN CHAUSSEES) C/ARAUJO MENDES Hemerson	335.28 €
2016/224	18/08/2016	Dégâts au domaine public VA (GESTION RESEAU ROUTIER) C/STE SUD TP SERVICES	693.60 €

OUI CET EXPOSE
APRES EN AVOIR DELIBERE
LE CONSEIL MUNICIPAL

A l'unanimité,

- **APPROUVE** le recouvrement de la somme de 4 360,14 (quatre mille trois cent soixante euros et quatorze cents) en règlement des différents sinistres et dégâts au domaine public pour lesquels la Commune s'est trouvée engagée.

Accusé réception Sous-préfecture :
Identifiant de l'acte :

Ainsi fait les jour, mois et an ci-dessus,
Suivent les signatures
Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,
Député des Alpes-Maritimes,


Jean LEONETTI

"Toute décision individuelle peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de NICE, dans un délai de deux mois à compter de sa notification. Dans ce délai, il peut être présenté un recours gracieux prorogeant le délai de recours contentieux."

Accusé de réception préfecture**Objet de l'acte :**

DCM N.12-1 - DOMAINE PUBLIC - SINISTRES ET DEGATS - RECOUVREMENT AUPRES DES TIERS RESPONSABLES OU DE LEURS ASSUREURS -

Date de transmission de l'acte : 30/12/2016

Date de réception de l'accusé de réception : 30/12/2016

Numéro de l'acte : DCM3114-16 (voir l'acte associé)

Identifiant unique de l'acte : 006-210600045-20161222-DCM3114-16-DE

Date de décision : 22/12/2016

Acte transmis par : Nadya ZENNIR

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 9. Autres domaines de competences
9.1. Autres domaines de competences des communes